



Dossier POLITIQUE DE LA VILLE

SOMMAIRE

P4

Démocratie locale :
Le conseil des seniors

P14

Culture :
Les Mercredix de l'art ont 5 ans

P10

Diversité du commerce :
**Ouverture d'une librairie
grâce à la SEMAEST**

P11

Social : **Nouvelle structure d'accueil
pour les mineurs isolés étrangers**

> LA MAIRIE DU 10^e

72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

 L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.

Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION

Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Tél. : 01.53.72.10.00
2^e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE

1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80
Ouverture : du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h.
Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE

4^e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE

Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4^e étage, escalier B.

> HISTOIRE ET VIES DU 10^e

4^e étage, escalier B. Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe
Le jeudi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires)

> OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10^e

Le mercredi de 10h à 12h
(sauf vacances scolaires)
5^e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES

Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Prendre un ticket à l'accueil à partir de 16h.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F.

(Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10^e)

Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)

Mardi, mercredi et jeudi,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Espace Hittorf,
rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous,
et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIEURS DE JUSTICE

Le mercredi de 14h à 16h : Madame Viala, sans rendez-vous.
Le mardi de 14h30 à 16h30 : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL

Questions concernant les impôts locaux.
Le lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> PACT DE PARIS (Amélioration de l'habitat)

Le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous.
Tél. : 01.42.66.35.98. Espace Hittorf.

> MIRP

(Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Le jeudi de 10h à 14h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE INSERTION 10^e

Le lundi de 13h à 17h,
sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)

Le jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER

Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h,
sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)

Le premier mercredi du mois
de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)

Le mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> AVOCAT

Le vendredi de 16h30 à 19h10
(sauf juillet et août), sur rendez-vous
au 01.53.72.11.42, le matin même à partir
de 8h30. Espace Hittorf.

LES INFOS DU 10^e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Milena Malenic, Xavier Simonin.
Tél. : 01.53.72.10.00
Ont collaboré à ce numéro : l'association Action Barbès.
Crédits photographiques : Emmanuel Naffrechoux,
Claude Colom, Raphaël Colombani
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Imprimerie Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé
à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.
Distribution : Adrexa

L'édito du Maire



Madame, Monsieur,

Le 21 janvier dernier, Bertrand Delanoë a désigné le lauréat du concours pour le réaménagement de la place de la République, suivant ainsi l'avis du jury, dont j'étais membre ainsi que mes collègues des 3^e et 11^e arrondissements.

Ce projet, présenté par l'équipe Trévélo et Viguer Kholer (TVK), répond aux objectifs clairement identifiés et exprimés tout au long de la phase de concertation et d'échanges qui s'est déroulée de fin 2008 à avril 2009 : un rééquilibrage de l'espace public au profit des piétons et des circulations douces, la suppression des ronds-points automobiles autour de la statue et autour de la place, la possibilité d'usages variés, la mise en valeur du caractère symbolique et républicain du lieu, la prise en compte des enjeux environnementaux.

Le projet de TVK respecte la place de la République tout en la transformant. Il offre un nouvel espace de vie aux habitants du 10^e et je suis heureux qu'il ait été retenu. En modifiant sensiblement la composition actuelle de la place, il crée un grand parvis côté nord qui se prolonge vers la rue du Faubourg-du-Temple. Il amorce ainsi une liaison piétonne, véritable espace de respiration, vers le canal Saint-Martin.

Mais, au-delà du 10^e arrondissement, je crois que ce sont tous les Parisiens qui bénéficieront de cette nouvelle place de la République quand les travaux seront terminés, à la mi-2013.

Avec plus de 50 % d'espace piétonnier, une statue de la République accessible aux piétons, un grand espace arboré, une belle esplanade qui permet les usages polyvalents (rassemblements citoyens, activités festives, culturelles, familiales ou sportives, distribution de repas pour les plus démunis), ce parvis est aussi conçu pour être un simple espace de rencontre convivial et populaire, une agora du 21^e siècle. Plus lisible, la place sera aussi plus accessible aux personnes en situation de handicap.

Avec ce réaménagement, nous franchissons donc une nouvelle étape dans la politique des déplacements menée depuis 2001, en favorisant une pratique résolument moderne de l'espace public, une nouvelle façon de vivre la ville.

Je tiens à saluer le travail accompli sur ce dossier par Elise Fajgeles, mon adjointe chargée des Transports et de l'Aménagement de l'espace public, et, encore une fois, je me réjouis que les échanges avec les habitants du 10^e aient été si riches et fructueux et que le projet retenu soit le plus ambitieux et le plus valorisant pour Paris et pour notre arrondissement.

Rémi Féraud
Maire du 10^e arrondissement



• La future Place de la République.



LE CONSEIL DES SENIORS

Vieillir, c'est Vivre !

Initié par quatre bénévoles du Centre d'Action Sociale et le « Point Paris Émeraude » (P.P.É.) du 10^e, le Conseil des Seniors a été créé par le Conseil d'arrondissement du 13 novembre 2008 et le premier anniversaire a été fêté avec grand succès à la Mairie du 10^e.
C'est une commission extra-municipale dont les membres s'engagent à respecter une neutralité religieuse, politique et syndicale.

L'objectif du Conseil est à la fois de faire connaître aux instances municipales (et autres : RATP, associations, ...) les problèmes spécifiques des personnes âgées, mais aussi de donner aux retraités l'envie et les moyens de s'insérer dans la vie citoyenne.

Il intervient dans les domaines suivants : l'intergénérationnel, l'interculturel, la transmission du patrimoine historique et la vie pratique.

Le fonctionnement s'appuie sur les trois commissions qui se sont constituées :

La commission « Vie quotidienne » s'est penchée sur les problèmes de sécurité. Elle a participé à la réalisation de réunions d'information sur les escroqueries en partenariat avec la mission de prévention du commissariat du 10^e et le Point Paris Émeraude. Les réunions ont eu lieu durant le mois de juin 2009 dans les résidences, les clubs et à la mairie.

La commission travaille avec la commission « accessibilité pour tous dans le 10^e » à trouver des réponses aux problèmes concrets de la vie des Seniors et lors du Conseil d'arrondissement du mois de janvier, elles ont présenté un vœu portant sur les carences du « bus n° 46 » qui dessert les gares et les hôpitaux.

Avec les Conseils de Quartier, la commission s'investit dans la recherche du confort des piétons.

LES SENIORS ET INTERNET



La commission « Mémoire et lien intergénérationnel » a pris deux axes de travail. La collecte de souvenirs des années 30 et 40 de nos aînés : plusieurs entrevues ont été réalisées et la création d'une plaquette est envisagée.

D'autre part, nous travaillons avec le Centre social « le Pari's des Faubourgs* » en participant à la création d'une comédie musicale : SLAM intergénérationnel sur le thème « les enfants dans la ville ». Une première présentation a eu lieu le 4 juillet lors de la fête annuelle du Pari's des Faubourgs.

La commission « Connaissances des divers cultures » tisse des liens avec les aînés venus d'ailleurs : Espagne, Tunisie... Elle a organisé des visites guidées de la Mairie du 10^e, de la Grande Mosquée en partenariat avec le Café Social « Farabi** » (Association des Tunisiens en France), de l'Assemblée Nationale en janvier et en avril ce sera l'UNESCO.

LES « JEUX-DIX »

Tous les jeudis (hors vacances scolaires) une permanence se tient dans les locaux du « Pari's des Faubourgs* », avec des boissons, des gâteaux et des idées d'activités diversifiées : atelier du rire, danse, poterie, échecs, jeux de cartes, peinture...

Notre partenariat inclut aussi notre participation aux cours d'anglais, et surtout la familiarisation de tous avec l'informatique et internet qui nous paraissent un moyen privilégié de rompre l'isolement.

Dans les temps difficiles que nous traversons, et qui sont particulièrement durs pour les plus faibles, il s'agit d'affirmer la solidarité intergénérationnelle, et celle entre seniors ; nous voulons aussi proposer de nouvelles façons de vivre et d'agir.

*12 rue Léon Schwartzberg
(cour de la Ferme St Lazare)

** 3 rue Louis Blanc

N'AYEZ PLUS PEUR DES BANDES... DE VIEUX !

Nous savons bien qu'elles (et ils) sont parfois désœuvrés, que certains traînent en bandes dans les rues ou les bistros, qu'ils ont un langage à eux que les jeunes ne peuvent pas déchiffrer. Certains parlent même de racaille, mais nous devons essayer de les comprendre et surtout les accepter !!!

Maintenant, le Conseil d'Arrondissement a cédé à leur pression en créant le Conseil des Seniors. C'est dans l'espoir de les réinsérer dans la vie collective ; de soutenir leur lubie : avoir une meilleure qualité de vie ; d'encourager leur réflexion sur la possibilité de vivre ensemble en

créant des liens entre les générations et entre les différentes cultures de notre arrondissement ; de mettre leurs compétences au service de leur volonté de rendre service à tous.

Tous les gens sensés vous diront que c'est un rêve, une utopie !

En fait, ils ne sont pas nuisibles en affirmant que « Vieillir est un droit, vieillir c'est VIVRE »

Sybille Fasso

POUR REJOINDRE LE CONSEIL DES SÉNIORS :

Le conseil vous intéresse ?

Vous pouvez contacter Sybille Fasso, l'élue en charge des Affaires sociales et des Personnes âgées par courriel : sybille.fasso@paris.fr, ou par téléphone :

01 53 72 10 54

ou par courrier à la mairie du 10^e

L'ASSOCIATION ACTION BARBÈS RELANCE SA COMMISSION CIRCULATION

Action Barbès se penche à nouveau sur le projet d'aménagement de l'axe Porte de la Chapelle-Marx Dormoy, de la place et du boulevard de La Chapelle, promis lors des dernières municipales, et qui devrait se faire en lien avec la mairie du 10^e.

Elle a trouvé ses premiers soutiens : des membres des équipes d'animation des Conseils de Quartier Château rouge - Goutte d'Or, Marx Dormoy-La Chapelle, Louis Blanc-Aqueduc, Trudaine-Rochechouart, des représentants des associations Gare aux Pollutions, Asa Paris Nord Est 18, Mieux se déplacer à bicyclette (MDB 18). Tous ont répondu présents à la réunion organisée par Action Barbès le 9 février. Les véhicules entrant dans Paris ne s'arrêtent pas aux frontières des Conseils de quartier, ni des arrondissements (une preuve : le quartier vert de Château-Landon-Louis Blanc reçoit plus de 28 000 véhicules par jour !). C'est tout l'intérêt de travailler ensemble. Des premiers comptages de véhicules ont déjà été réalisés par des membres de cette commission.

Les participants à cette réunion se sont retrouvés sur un courrier adressé à Bertrand Delanoë pour lui demander de convoquer sans tarder une CEMD (Commission extra-municipale des déplacements) pour le réaménagement de La Chapelle (rue, place et boulevard).



• Le carrefour Barbès.

Deux autres dossiers ont été traités lors de cette réunion :

- Un regard sur les difficultés que rencontrent les personnes à mobilité réduite (PMR) sur les trottoirs et aux carrefours. Présenté par Christiane Izuel de la commission accessibilité du 10^e et membre du Conseil de Quartier Lariboisière Saint-Vincent de Paul.

- La commission s'est aussi penchée sur le problème récurrent du stationnement des cycles motorisés, dans nos rues et sur nos trottoirs et a proposé une méthode de travail. Elle attend des volontaires pour répertorier les besoins et suggérer des solutions.

Les présentations réalisées pourront circuler dans les différents Conseils de Quartier sur demande.

*Pour plus d'informations et pour participer : Rejoignez ACTION BARBÈS, 11 rue Guy Patin, 75010 Paris
Tél. 01 45 26 13 64 ou 01 45 26 63 68
Mail : actionbarbes@club-internet.fr*

Et découvrez le nouveau blog sur <http://actionbarbes.blogspot.com>



Les nouveaux voisins DU 10^e

Pour la seconde année consécutive, les nouveaux habitants du 10^e ont été conviés à une réception de bienvenue en mairie d'arrondissement. Près de 300 personnes ont fait le déplacement.

La population de notre arrondissement, à l'image de Paris, augmente régulièrement, de près de 2 500 personnes chaque année.

On pouvait noter la présence de nombreux jeunes couples à cette réception et une assistance à l'image du 10^e, arrondissement "jeune" s'il en est, où les 20-35 ans sont particulièrement représentés.

Tous se sont vu remettre **le passeport de la démocratie locale et de la vie quotidienne**, guide édité par la délégation à la démocratie locale et la vie associative, qui recense tout ce qu'un habitant aime à savoir sur son nouvel environnement.

Réunis depuis le matin pour la deuxième édition des **Assises de la démocratie locale du 10^e**, un grand nombre de représentants associatifs et d'animateurs des conseils de quartier, qui font vivre la démocratie locale, sont restés sur place pour accueillir leurs nouveaux voisins.

C'est donc tout à fait logiquement que ces assises se sont conclues par la réception des nouveaux habitants qui ont pu ainsi déambuler au milieu des stands tenus par certains des participants de la journée et échanger avec les animateurs présents.

Ils ont pu découvrir un large aperçu des possibilités d'engagement dans l'arrondissement et des services rendus par les associations du 10^e.

Après les discours de bienvenue de Rémi Féraud, maire du 10^e et d'Eric Algrain, maire-adjoint à la démocratie locale, la vie associative et les personnes en situation de handicap, la journée s'est conclue par un verre de l'amitié qui a permis aux participants d'échanger de façon conviviale avec les nombreux élus d'arrondissement qui étaient présents.

Les associations qui ont tenu un stand et accueilli les nouveaux voisins :

- CRL 10^e
(Les 4 Centres d'animations du 10^e)
- Ensemble, nous sommes le 10^e
- Histoire et Vies du 10^e
- La maison du Canal
(Régie de quartier du 10^e)
- Les 6 Conseils de quartier et le Conseil des seniors
- OMS 10 (Office du Mouvement Sportif)
- Parisiens d'un jour, Parisiens toujours
(Visites guidées de Paris)



LE PROJET ASSOCIATIF DE L'ASSOCIATION RESSAC

Ressac Volontariat est une association créée en 2001. Ses activités s'orientent vers le social : visites aux personnes âgées, conseil à la création d'entreprise, aide aux devoirs, contes dans les écoles, constitution des dossiers retraite, accueil-secrétariat.

Ses adhérents, au nombre de 130, sont des retraités bénévoles de la région parisienne répartis dans les différents secteurs d'activité en fonction de leur souhait et de leur expérience. Ils vont à la rencontre des habitants les plus démunis, exclus ou en voie d'exclusion qui résident dans certains arrondissements de Paris.

En 2009, l'assemblée générale a décidé de promouvoir un projet associatif en attribuant un don de 9000 euros à l'association « la vie en clown » afin que celle-ci intervienne en duo, deux fois par mois, pendant un an, auprès des personnes âgées du service gériatrie de l'hôpital Fernand Widal.

Des clowns, formés spécifiquement, travaillent en collaboration avec l'équipe soignante avec laquelle ils sont liés par une convention. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des résidents en les sortant de leur

solitude. Ils apportent des rires, des chants, de la bonne humeur à tous les pensionnaires sans exception, quel que soit leur handicap, ainsi qu'à leur entourage. C'est ainsi que l'on retrouve ces clowns dans le hall d'accueil, la salle d'animation, les couloirs et même dans les chambres pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

En plus de cette action sociale particulière et innovante, Ressac Volontariat participe au démarrage d'une association toute nouvelle mais déjà dynamique et professionnelle.

En 2010, Ressac Volontariat participera à la promotion d'un nouveau projet. Alors, si vous êtes retraité, rejoignez l'association et participez à une des nombreuses activités.

Ressac Volontariat
66, avenue Emile Zola 75015 Paris.
Tél. : 01 45 79 00 20
Email : ressacvolontariat@orange.fr



POLITIQUE DE LA VILLE

8

La politique de la ville regroupe un ensemble d'actions publiques menées sur un territoire d'une ville, dont le périmètre est défini d'un commun accord entre la Ville et l'État à partir de critères sociaux. L'objectif étant que, dans ce territoire où la population cumule les difficultés de revenus, d'accès à l'emploi, de maîtrise de la langue française, de logement... on redonne de la qualité au vivre ensemble, on rétablisse du lien social, de l'estime de soi. C'est ainsi que sont menées des actions dans le domaine de l'apprentissage de la langue française, de la culture, de l'aide à la parentalité, du soutien à la vie scolaire... Ces actions visent à réinsérer les quartiers concernés dans l'ensemble de la ville, en redonnant le maximum d'autonomie à leurs populations, en leur permettant de vivre mieux dans leur quartier et de pouvoir en sortir à la rencontre des autres habitants. Alain Lhostis, Conseiller de Paris, est l'élu chargé de la politique de la ville au sein de l'équipe municipale du 10^e.



• Délimitation des zones « Politique de la Ville » du 10^e

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ : POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

L'Equipe de développement local a mis en place depuis mars 2009 un dispositif de Gestion urbaine de proximité, dans le quartier de la Grange-aux-Belles et celui de Temple - Buisson Saint-Louis - Sainte Marthe.

Le but ? Améliorer, sur l'espace public, le cadre de vie actuel en agissant sur la propreté, la sécurité, l'entretien courant, la fonctionnalité des lieux...

La méthode ? Un partenariat original associant la mairie d'arrondissement, les différents services de la Ville (propreté, voirie, espaces verts, prévention et protection), les bailleurs sociaux du quartier, le commissariat, les associations locales, les représentants des habitants et les gardiens d'immeubles.

Ce partenariat se traduit par :

- la tenue régulière de «cellules de veille» réunissant tous les acteurs concernés. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation du quartier et sur les éventuels dysfonctionnements, d'échanger et de décider des interventions nécessaires. Le maître mot est la réactivité.
- des «marches exploratoires» complètent le travail des cellules de veille.

Quelques exemples ? Ce travail partenarial a permis de mettre en place des ralentisseurs dans le passage Hébrard afin de sécuriser cet espace pour les enfants ; de reprendre l'asphalte endommagé sur tout le secteur du Buisson Saint-Louis ; de travailler sur l'éclairage de la Grange-aux-Belles...

Des projets en réflexion ? La mise en place d'un jardin partagé, d'une signalétique adaptée à la Grange-aux-Belles.

QUESTIONS À DJAMILA BECHOUA

CHEF DE PROJET, POLITIQUE DE LA VILLE (10^e)

Vous dirigez l'Equipe de développement local, chargée de mettre en oeuvre « la politique de la Ville » dans le 10^e. Pouvez-vous présenter votre équipe et vos missions ?

Mon équipe, placée au sein de la Délégation à la politique de la Ville et à l'intégration de la mairie de Paris, est composée de deux «chargés de développement local», Chrystel Cohen et Romain R'bibo, qui ont pour mission de mettre en œuvre les axes prioritaires définis dans le projet de quartier.

Chrystel est plus particulièrement en charge des thèmes : éducation, santé, culture, loisirs des jeunes et des familles. Romain suit les thèmes : développement économique, emploi, habitat et cadre de vie.

Leur travail allie à la fois démarche de projet, coordination de dispositifs et services aux associations et acteurs de terrain. Sur ce dernier point, l'équipe de développement local accompagne les porteurs de projets dans le cadre de leurs demandes de subventions (appel à projet politique de la ville, Ville Vie Vacances, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, Réussite éducative...). Ce sont chaque année environ 40 associations qui sont ainsi aidées.

Pouvez-vous illustrer ces actions par des exemples représentatifs ?

Quelques exemples peuvent en effet être parlants :

En 2009, de nombreuses associations du 10^{ème} ont bénéficié des places proposées par la Ville pour ouvrir l'offre culturelle parisienne aux habitants des quartiers. Les opérations «cinéma pour tous», « mon premier festival», les visites de musée... ont eu un réel succès. Plus de 200 habitants ont pu en bénéficier. Le rôle de Chrystel a été de faire le lien entre les différents services de la Ville, les équipements culturels et les associations du quartier. Saisir aussi les opportunités de collaboration plus approfondie comme ce fut le cas avec le musée Carnavalet. On retrouve à ce niveau la démarche de projet : animation de groupes de travail, développement de réseaux d'acteurs, mise en place d'outils de suivi et d'évaluation.

Connaissant les difficultés de recrutement sur le poste de gardien d'immeuble, Romain a rencontré tous les bailleurs sociaux du territoire afin de leur



• Sylvie Manouguian, Sylvie Payan et Djamilia Bechoua (au centre)

proposer un dispositif de la Région Ile de France : la « Passerelle Entreprise ». Son objectif : apporter des réponses concrètes à la difficulté d'accès à l'emploi de certains publics et aux problématiques de recrutement de certaines entreprises. L'entreprise s'engage à proposer des postes pour intégrer les stagiaires à l'issue de la formation. L'intérêt est donc la qualification sur un métier et un retour effectif à l'emploi.

Le projet a été réalisé avec Paris Habitat qui a proposé dix postes de gardiens d'immeuble. Dix bénéficiaires issus des quartiers «politique de la ville» du 10^{ème} et du 19^{ème} ont été sélectionnés sur 65 candidatures. La mise en œuvre de ce dispositif a reposé sur un travail important de coordination et de mise en réseau d'acteurs mené par Romain.

LA RÉGIE DE QUARTIER DANS LE 10^e ARRONDISSEMENT

La Régie de quartier est abritée dans « La maison du Canal ».

La Régie de quartier est une structure d'insertion par l'économique. Elle participe en même temps à recréer du lien social sur son territoire d'intervention.

Elle a 3 objectifs principaux :

- Permettre l'insertion professionnelle de personnes en difficultés sociales en les salariant et en favorisant leur formation;
- Développer du lien social au sein du 10^e arrondissement ;
- Faciliter l'accès à la citoyenneté.

A ce jour, la Régie de quartier du 10^e compte plus d'une centaine d'adhérents (habitants, associations, élus...). Elle a créé 7 emplois en six mois assurant l'entretien et la gestion des conteneurs de déchets de 630

Selon vous, quels sont les enjeux majeurs pour les quartiers « politique de la ville » sur le 10^{ème} et les orientations à développer à l'avenir ?

L'amélioration des conditions de logement et l'éradication de l'habitat indigne, objectif de premier plan fixé par la municipalité, est au cœur des enjeux de ce quartier. Pour ce qui est des domaines directs d'intervention de mon équipe je relèverai la santé et l'emploi.

Un diagnostic santé réalisé en 2009 pointe en effet des besoins sur des sujets tels que la santé des femmes et des jeunes filles, la prévention (notamment bucco dentaire) et l'accès aux soins. L'insertion professionnelle des jeunes et des personnes ayant des bas niveaux de qualification dans un quartier où le déficit de structures dédiées à l'emploi pèse. A cet égard, la création de la régie de quartier et l'ouverture prochaine de la Maison de l'Emploi permettront des perspectives de travail nouvelles.

Sur les orientations à développer à l'avenir, nous proposons de poursuivre les projets et dispositifs existants tels que la Gestion Urbaine de Proximité, la Réussite Educative ou les Ateliers Socio Linguistiques. Nous pensons aussi qu'une impulsion nouvelle pourrait être donnée en investissant davantage le secteur «des Portes» à l'ouest du canal.

logements du 10^e. Son équilibre budgétaire est assuré à 66% par son activité, 27% par des subventions, 7% par des fondations. Elle anime 4 ateliers : « Naviguer sur Internet », « Photographier numérique », « Réparations », « Consomm'acteurs ». Elle prépare à l'accompagnement de nos quartiers dans les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la réduction des déchets... Elle est installée au 13 -17 rue Louis Blanc et elle est ouverte le lundi, de 7 à 17 heures et du mardi au vendredi de 7 à 19 heures.

Tél. 01 42 01 46 83

rqparis10@gmail.com

<http://www.regiedequartierparis10.fr>

• le 2 août dernier :
52 jeunes repeignent le local de la Régie.



RÉHABILITATION DU SQUARE SAINT-LAURENT : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Situé en plein cœur du 10^e arrondissement, à côté d'une église classée et à proximité de la gare de l'Est, le square Saint-Laurent, entre le boulevard de Magenta et la rue du Faubourg Saint-Martin, devrait pouvoir offrir un véritable espace de respiration et de convivialité dans ce quartier très minéral.

Mais depuis longtemps, son état se dégrade, il a été délaissé par les habitants, et l'aire de jeux notamment n'est plus utilisée par les enfants du quartier.

Un projet de réaménagement a donc été confié à la direction des Espaces verts de la Ville de Paris, avec pour consigne de rendre le jardin aux habitants du quartier, tout en restant dans une enveloppe budgétaire limitée.

L'étude menée initialement par les services a également fait apparaître la présence de poches de dissolution de gypse, nécessitant avant toute intervention un renforcement des sous-sols.

Des injections de béton ont donc commencé le 8 mars, ainsi que l'abattage des arbres malades.

Le chantier de réaménagement proprement dit débutera dès que ce travail préalable sera terminé. Il conduira à l'installation de parcelles de « jardins partagés » dans le square, qui pourront être complétées à l'avenir par d'autres aménagements.



• Le square Saint-Laurent

10 DIVERSITÉ DU COMMERCE : OUVERTURE D'UNE LIBRAIRIE GRÂCE À L'ACTION DE LA SEMAEST



• La Plume vagabonde - 32, rue de Lancry

Le quartier Château d'Eau – Lancry dispose enfin d'une librairie généraliste. Située au 32, rue de Lancry, La Plume vagabonde a ouvert ses portes en novembre dernier, grâce à l'action de la SEMAEST, société d'économie mixte chargée par la Ville de Paris de préserver la diversité du commerce et de lutter contre la monoactivité.

Le Plume vagabonde offre un éventail très large de livres avec une dominante de romans français et étrangers et des rayons fournis en sciences humaines, livres pratiques, poésie et récits. Elle propose également un espace « jeunesse » à destination des élèves des établissements scolaires du voisinage.

La librairie veut aussi être un acteur local et participe à l'animation du quartier en organisant rencontres, débats et manifestations.

Soutien de la SEMAEST

Le local, acquis libre par la Semaest en juillet 2008, par voie de préemption, abritait anciennement une activité de quincaillerie. Après des travaux de réhabilitation, la Semaest a installé « La plume vagabonde », située depuis avril 2006 rue de la Fontaine au roi dans le 11^e arrondissement mais qui était à la recherche d'un emplacement commercialement plus viable.

ACCUEIL DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

Une nouvelle structure d'hébergement, gérée par France Terre d'Asile, vient d'ouvrir dans le 10^e arrondissement. L'AMIE (Accueil Mineurs Isolés Etrangers) accueille 25 mineurs étrangers isolés, filles et garçons, âgés entre 15 et 18 ans. Les locaux se situent au 20, boulevard de Strasbourg, dans le 10^e arrondissement, à proximité des principaux lieux fréquentés par les mineurs isolés étrangers. Cet immeuble de 6 étages comprend un rez-de-chaussée réservé aux parties communes - espace d'accueil, cuisine, réfectoire, salle d'activités - et les étages qui accueillent 25 chambres individuelles, avec douche et sanitaires. Les jeunes ont au préalable été pris

en charge dans le cadre du dispositif gouvernemental de mise à l'abri dit « Versini ». Tous font l'objet au moment de leur entrée à l'AMIE d'une admission à l'aide sociale à l'enfance par le biais de la CAMIE (Cellule d'accueil des mineurs isolés étrangers - bureau de l'aide sociale à l'enfance (ASE) du département de Paris).

Il appartient à l'ASE, en concertation avec les intervenants sociaux de France Terre d'Asile, d'évaluer et orienter les jeunes, en fonction notamment de leur volonté de s'investir dans un projet éducatif à long terme. La durée de prise en charge au sein de l'AMIE ne peut excéder 8 semaines. L'institution judiciaire est associée à l'ensemble des étapes de ce processus afin de décider à l'échéance de ces 8 semaines d'un placement à l'aide sociale à l'enfance pour concrétiser le projet éducatif.

Le fonctionnement de cette structure est entièrement financé par le département de Paris. L'investissement a été pris en charge par le département de Paris, la région Ile-de-France et, dans une moindre mesure, l'Etat.

Qu'est-ce qu'un mineur étranger isolé ?

Un mineur étranger isolé est un jeune de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, qui n'a pas de référent parental sur le territoire français. Le terme de référent parental est compris au sens plus large que celui de détenteur de l'autorité parentale. Il peut s'agir d'une tante, d'un cousin à défaut des parents. Un mineur isolé étranger n'a aucun adulte, même de la famille éloignée, qui soit en capacité d'assumer sa prise en charge.



• L'AMIE - 20, boulevard de Strasbourg

ILLUSION D'OPTIQUE DANS LE QUARTIER SAINT-MAUR

Depuis quelques semaines, une fresque étonnante, à l'apparence presque numérique, orne le mur aveugle, auparavant gri-

sâtre et sans charme, situé à l'angle du passage Hébrard et de la rue Saint-Maur. Cette œuvre, signée MWM (Matt W Moore), jeune artiste américain en résidence à la galerie Since.Upian (211 rue Saint-Maur) du 5 février au 12 mars derniers, a été entièrement peinte à la bombe. Elle est le résultat d'une collaboration entre l'artiste, la galerie, l'école de la rue Saint-Maur, « propriétaire » du mur, et la Mairie du 10^e.

La mairie est aujourd'hui en contact avec des associations, conseils de quartiers et des artistes pour renouveler cette expérience réussie sur d'autres murs aveugles, publics ou privés, de l'arrondissement.



• Fresque rue Saint-Maur



LA PLACE RAOUL FOLLEREAU : PLUS BELLE ET PLUS CONVIVIALE

La place Raoul Follereau a enfin dévoilé son nouveau visage, après des retards dans la réalisation des travaux dus aux températures très basses connues cet hiver :

10 jardinières plantées de rosiers et de graminées, allée centrale jalonnée de deux bancs, revêtement en asphalte clair, nouvel entourage des arbres, bancs autour de la fontaine remis à neuf.

Avec les beaux jours, elle s'ouvre aux habitants du quartier et aux promeneurs du canal Saint-Martin comme un nouvel espace de vie, de jeux ou de flânerie, chaleureux et convivial.

La concertation avec les habitants du quartier a permis de définir cet aménagement simple pour une place plus verte, plus fleurie, plus agréable et également plus ouverte sur le canal.

Il n'y a donc plus qu'à laisser les fleurs éclore et les jardinières verdoyer pour profiter pleinement de ce nouvel aménagement !



Groupe Socialiste

« Après le succès des régionales, les socialistes préparent l'avenir »

Les élections du mois de mars ont été marquées par la victoire de la gauche dans la quasi totalité des régions de France. En Ile-de-France, Jean-Paul Huchon a été réélu très largement à la tête du Conseil régional et, dans le 10^e arrondissement, vous êtes plus de 72 % à lui avoir accordé votre confiance au 2^e tour.

Certes, l'abstention très importante est le signe d'une grave crise démocratique. Elle est d'abord la preuve de la déception et de la colère des citoyens 3 ans après l'élection de Nicolas Sarkozy. Elle explique aussi pourquoi les socialistes se gardent de tout triomphalisme.

Nous devons maintenant définir un projet pour 2012 et éviter de renouer avec les querelles stériles, qui nous ont fait tant de mal dans le passé. Pour désigner notre candidat/e à l'élection présidentielle, des « primaires » seront organisées : ce sera l'occasion pour vous de choisir directement celui ou celle qui représentera l'espoir de la gauche pour notre pays. Plus vous serez nombreux à y participer, plus la dynamique sera forte et plus nos chances de succès seront grandes !

Dès à présent, dans les territoires où nous sommes en responsabilité, nous sommes plus que jamais décidés à nous battre et à préparer l'avenir. En Ile-de-France bien sûr, où nous soutiendrons Jean-Paul Huchon dans la mise en œuvre de ses engagements, tout en combattant le projet de Grand Paris du président de la République, rejeté par les électeurs et que la droite essaie désormais de faire passer en force.

A Paris et dans le 10^e arrondissement, où nous sommes unis autour de Bertrand Delanoë pour bâtir une ville dynamique, solidaire et durable. Contrairement aux élections européennes de 2009, les citoyens nous ont placés en tête de la gauche, devant les Verts. Ce résultat montre le lien de confiance qui nous unit. Mais nous sommes lucides, et nous savons que beaucoup d'entre vous ne nous ont pas accordé leur suffrage au 1^{er} tour parce qu'ils doutent encore du Parti socialiste.

A nous de vous prouver la force de notre engagement tant pour l'écologie et le cadre de vie que pour les services publics et la solidarité. A nous de vous prouver que les élus socialistes, loin de toute tentation égoïste et de toute démagogie, sont les mieux à même de répondre à la crise économique, sociale et écologique.

Vous pouvez compter sur nous !

Les élus socialistes du 10^e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajeges, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« Hôpital en danger »

« Les hôpitaux coûtent trop cher. » « Ils sont en déficit. » « Il faut supprimer 4 000 emplois à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et fermer certains établissements. »

Qui parle ainsi : les autorités désignées par le gouvernement pour gérer l'hôpital comme une entreprise. Le langage utilisé pour ce faire : tarification à l'activité, efficacité, restructurations est le même que celui employé par les financiers pour fermer les usines, les délocaliser. Le malade, le patient disparaissent sous la plume des statisticiens.

Dans notre arrondissement, qui parmi nous n'a pas eu besoin des hôpitaux Lariboisière, Saint-Louis ou Fernand Widal ? Les habitants du 10^e s'inquiètent des annonces et se demandent dans quelle mesure ces trois établissements sont concernés par les suppressions d'emplois ou les fermetures. **A ce jour, on sait seulement que, comme tous les hôpitaux parisiens, ils devront supprimer des dizaines d'emplois cette année.**

La commission de sécurité incendie a rendu un verdict sans appel concernant l'hôpital Lariboisière, en sommant la direction de l'AP-HP de réaliser les travaux de mise en sécurité nécessaires. Fernand Widal est vétuste. Saint-Louis, de construction récente, n'est pas dans le collimateur.

Les responsables médicaux et administratifs ont élaboré un plan ambitieux et cohérent à partir des pathologies prises en charge par leurs établissements. Ils ont fait le choix de la construction sur le site de Lariboisière, d'un nouveau bâtiment regroupant leurs activités. Avec, dans un premier temps, un investissement important pour permettre aux services d'urgence de fonctionner dans des conditions normales. Mais l'obligation pour la direction générale de l'AP-HP de trouver elle-même des financements, risque de ne pas permettre le maintien des activités de long séjour de l'hôpital Fernand Widal dans notre arrondissement, en raison de l'insuffisance de financement de l'État.

Il nous appartient, population, personnels, élus, de soutenir le projet de réorganisation des hôpitaux Lariboisière et Fernand Widal et le maintien de l'emploi, permettant de répondre aux enjeux sanitaires du 21^e siècle, notamment celui de l'allongement de l'espérance de vie de la population.

Groupe Communiste – Alain Lhostis, Conseiller de Paris Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10^e

Groupe des Verts

« Merci ! »

Lors du premier tour de scrutin pour les élections régionales, les électeurs et électrices du 10^e arrondissement ont décidé d'accorder très largement (28 %) leur confiance à des listes Europe Ecologie. Même si il ne s'agit pas de comparer les différentes élections et d'en tirer des plans sur la comète, il n'en reste pas moins que c'est une responsabilité que les éluEs Verts du 10^e, du Conseil de Paris et bien sûr du Conseil Régional doivent assumer.

Même si le contexte national et international de l'écologie souffre de l'échec de Copenhague, de l'abandon de la taxe carbone et de la campagne des groupes de pression pour nier le changement climatique, nous voulons croire que ces résultats sont le reflet d'une réelle prise de conscience de la nécessité de penser un « autre monde ». C'est pour nous un nouveau souffle et nous sommes conscients de la responsabilité que cela nous impose.

Il nous faut donc continuer à agir, à tous les échelons, sur tous les territoires et sur tous les aspects de nos vies quotidiennes. A l'échelle de notre arrondissement, cela veut dire que chacun d'entre nous, à son niveau, peut contribuer à faire un monde plus juste, plus solidaire, plus équitable et plus responsable : Cela signifie que nous devons contribuer à améliorer le projet de rénovation de la Place de la République pour que cette place laisse plus de place aux piétons, aux cyclistes, une place qui permette de partager des moments ensemble... une place à vivre tout simplement.

C'est toujours lutter pour un peu plus de solidarité, continuer à soutenir les exilés, s'inquiéter de leurs conditions d'accueil et d'hébergement, et pas seulement pendant les périodes de grand froid !

C'est s'inquiéter de ce que nous et nos enfants avons dans nos assiettes en favorisant l'achat auprès de réseaux d'agriculteurs responsables que ce soit directement par les usagers (AMAP, Paniers du Val de Loire) et par les institutions, en mettant plus de bios dans les cantines.

C'est sensibiliser, éduquer, dès le plus jeune âge par des actions comme la Semaine du Développement Durable qui a eu lieu du 1^{er} au 7 avril.

Pour tout cela, nous continuerons à réfléchir avec vous et à impulser, au plus près avec la Région et fort de votre soutien, de véritables politiques écolos !

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10^e à la prévention,
la sécurité et aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Groupe UMP et Gauche Moderne

« Des Droits pour les Enfants... »

Le Président de la République, Nicolas Sarkozy vient de lancer officiellement il y a quelques jours « les Etats Généraux de l'Enfant ». Bon nombre d'associations nationales et locales attendaient cet événement et je me réjouis à titre personnel qu'enfin l'enfant soit mis à l'honneur.

En effet, ayant créé il y a presque 10 ans, l'association des Elus Locaux Contre l'Enfance Maltraitée, nous sommes depuis bons nombres d'élus de toute tendance, à penser que non seulement les enfants doivent être protégés ; mais mieux, ils doivent aujourd'hui avoir un véritable statut de citoyen avec des droits et des devoirs. Et puisque nous venons de célébrer le 10^e anniversaire de la convention internationale des Droits de l'enfant, nous avons un devoir de résultat sur une meilleure application des textes que nous avons signés.

Il faut donc que ces états généraux soient le moment de tout dire et d'aller plus loin dans les dispositifs de protection et d'aide à l'enfance. C'est pourquoi, ceci doit être l'affaire des élus locaux qui sont sur le terrain et impartiaux pour pouvoir agir.

Mon association est comme d'autres, auditionnée dans le cadre des contributions et je souhaite ardemment que l'information soit au centre des débats car comment lutter contre la pédocriminalité ou toute autre forme de maltraitance si nous ne sommes pas en mesure de former nos élus, nos responsables associatifs et personnels de santé en matière de droits ???

Plusieurs expériences positives ont été tentées au Canada où l'information aux enfants est l'une des priorités du gouvernement depuis plusieurs années. Dans les classes d'école, des cassettes vidéos, des livres et autres supports sont faits exclusivement à destination des enfants, dont la parole est si souvent remise en cause lorsque des cas extrêmes arrivent.

C'est donc un combat que je mène en tant qu'élue, en tant que femme et je souhaite porter ce projet au niveau Parisien et ainsi inciter tous les maires d'arrondissements de Paris de faire cette expérience dans nos écoles. Je demanderai au Maire, que le 10^e soit le laboratoire de cette nouvelle pratique.

De véritables Droits pour les Enfants avec un vrai statut de citoyen, voilà un beau défi pour la France, pour Paris et pour le 10^e.

Lynda Asmani
Conseillère de Paris



LES MERCREDIX DE L'ART ONT CINQ ANS

Présentation des Mercredix de l'Art par Alexandra Cordebard, 1^{ère} adjointe au Maire du 10^e Chargée de la culture



• Spectacle de danse coréenne

A mon arrivée dans l'équipe municipale en 2004, Tony Dreyfus m'a demandé d'organiser dans la mairie un rendez-vous culturel régulier pour les habitants du 10^e arrondissement.

L'idée m'est venue de monter une programmation pluridisciplinaire, le dernier mercredi de chaque mois : les Mercredix de l'art.

Nous avons depuis lors accueilli des spectacles de danse, de théâtre et de musique, de tous styles, en privilégiant toujours la qualité mais également en donnant leur chance aux jeunes créateurs.

Le public nombreux qui s'est fidérisé au cours du temps a ainsi pu profiter de spectacles très variés et découvrir des univers aussi différents qu'un spectacle lyrique, une lecture poétique, une chorégraphie contemporaine ou un spectacle de commedia dell'arte.

L'esprit de cette programmation s'inscrit avant

tout dans la recherche d'une confrontation de publics non experts à des disciplines parfois considérées comme peu accessibles.

A ce titre, l'expérience est une grande réussite puisque le grand public est au rendez-vous et le grand nombre de propositions artistiques qui nous parviennent montre que la manifestation est à présent bien identifiée.

Plusieurs diffuseurs ont profité de ces représentations pour faire découvrir un artiste ou rôder un spectacle, qui parfois connaît par la suite un beau succès.

Pour les partenaires institutionnels avec lesquels nous sommes liés, les Mercredix de l'art sont une occasion de sortir de leurs murs. Ainsi, le conservatoire Hector Berlioz permet à ses élèves de se trouver en situation de représentation publique ou à ses professeurs de faire connaître leur art.

Pour ces spectacles, si les salles de la mairie n'offrent pas toujours des conditions professionnelles, le personnel de la mairie du 10^e en revanche a su s'adapter et offrir aux artistes un accueil chaleureux et attentif, je tiens à l'en remercier.



• Alexandra Cordebard présente Daniel Maximin et Jean-Marie Alain pour une lecture musicale.

Il ne s'agit bien sûr pas de faire de concurrence aux nombreuses salles de spectacles parisiennes mais de faire écho au travail des acteurs culturels de l'arrondissement.

Si tous les spectacles reposent sur le principe de la gratuité, les artistes programmés perçoivent systématiquement un cachet pour leur prestation.

Pour toutes ces raisons, Rémi Féraud et moi-même avons choisi de poursuivre cette belle expérience qui permet aux habitants du 10^e arrondissement et au-delà de bénéficier de la générosité et du talent de nombreux artistes.

Comment connaître la programmation des Mercredix de l'Art :

- Consulter régulièrement la page Culture du site internet de la Mairie. S'inscrire au « fil d'info culture » depuis la page d'accueil du site de la Mairie.

- Consulter l'Écho du 10^e - parution mensuelle de la mairie disponible dans les boulangeries de l'arrondissement, à l'accueil de la Mairie et dans plusieurs équipements municipaux (bibliothèques, Centres d'animations...).

- Ou tout simplement vous rendre en Mairie le dernier mercredi du mois un peu avant 20h.

Les spectacles ont lieu au 2^e étage, en salle des fêtes ou en salle des mariages. Relâche au mois de décembre et au mois d'août.



Médaillé de bronze et d'argent aux Jeux Paralympiques d'Athènes, médaillé d'or à ceux de Pékin, joueur de tennis d'exception, athlète de haut niveau, Michaël Jérémiasz s'est installé depuis deux ans dans notre quartier.

Son visage vous est inconnu, sa célébrité vous a échappé ? C'est que la pratique du sport par les personnes handicapées manque encore en France d'un éclairage médiatique suffisant. Rencontre avec un habitant du 10^e engagé, volontaire et généreux.

Michaël cherchait un coin de Paris, central, convivial avec une vraie mixité sociale. Il s'est installé entre le canal Saint-Martin et le boulevard de la Villette avec sa compagne, qui aime à sillonner les rues à vélo. Paris, il adore, il en parle bien, il aime notre arrondissement et pourtant... il n'en profite pas assez. Lui aussi se déplace à deux roues. Mais elles sont vissées à un fauteuil, et c'est moins facile si on en juge d'après les accès de voirie. Alors, faute de pouvoir circuler en fauteuil, le moyen de transport le plus simple à utiliser, reste... sa voiture !

Accidenté en 2000, Michaël a très rapidement accepté sa nouvelle situation. L'année de la rééducation reste un des meilleurs souvenirs de sa vie. Lui qui se destinait à une vie ordinaire, ce qui n'a rien de péjoratif dans son propos, prend alors conscience que son handicap va lui permettre d'exceller dans son sport favori, le tennis. Il deviendra champion de France l'année qui suit la sortie du centre de rééducation, puis, en 2005, numéro un mondial de sa discipline. Le fauteuil fait dorénavant partie de lui. « Ce

Michaël Jérémiasz UN HABITANT DU 10^e EN OR !

n'est plus un handicap, dit-il, c'est une force supplémentaire ». Quelle est sa vision du quotidien ? « Il faut construire des passerelles entre communautés et des rampes d'accès pour personnes handicapées ! », se plait-il à rappeler. La mixité sociale ce n'est pas laisser cohabiter des communautés différentes dans un même quartier, c'est tout mettre en œuvre pour que l'échange ait lieu.

Des dizaines de milliers de personnes sont en situation de handicap à Paris. Michaël en fait partie mais il est lucide et sait qu'au sein de cette minorité, son statut d'athlète fait de lui un privilégié. C'est pourquoi il s'engage activement : il connaît les obstacles et veut les combattre. A Paris le grand chantier de l'adaptation de l'espace public aux handicapés est plus en devenir qu'abouti, même si Michaël reconnaît que des progrès très importants ont été réalisés. Mais en matière d'accès facilité, la ville reste un vrai casse tête : les bâtiments et magasins souvent inaccessibles, les portes cochères des bâtiments haussmanniens faciles aux attelages d'un siècle révolu se révèlent infranchissables, les transports en communs comme le métro sont totalement inadaptés...

Et si des aménagements sont nécessaires, ce sont d'abord les mentalités qu'il faut changer. Michaël s'y attelle, dans sa vie de tous les jours. Aujourd'hui, il œuvre comme « Ambassadeur du sport » à la sensibilisation au handicap auprès des adolescents. Lors des élections régionales, Michaël a même rejoint la liste menée par Jean-Paul Huchon en Ile-de-France pour témoigner



de son expérience. Envie de devenir élu ou de s'engager en politique ? « Pas assez de temps pour l'instant, mais dans l'avenir, pourquoi pas... » Les engagements sont pour Michaël Jérémiasz une affaire de partage. « Quand on est un sportif de haut niveau, on a toute une équipe derrière soi, soudée, à l'écoute ; c'est tous pour un. » Agir, c'est donc pour lui l'occasion de restituer un peu de ce temps, en étant à son tour attentif aux autres.

Pour les années à venir Michaël ne manque ni de ressources ni d'idées. Il poursuivra sa carrière sportive jusqu'aux J.O de Londres 2012 avant d'entamer sa reconversion. Des idées, des projets, c'est comme la volonté qui l'anime depuis 10 ans, il en a à revendre...



Plus d'information sur la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap :

Fédération Française Handisport
42 rue Louis Lumière - 75020 Paris
Tél. 01 40 31 45 00
Fax : 01 40 31 45 42
accueil@handisport.org
www.handisport.org



TOUT SAVOIR SUR L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS DANS LE 10^e

Notre arrondissement comptait au deuxième tour des élections régionales 46.496 électrices ou électeurs inscrits sur les 1.204.251 électrices ou électeurs que compte Paris. Le 10^e arrondissement compte 34 bureaux de vote soit une moyenne d'environ 1.400 électeurs par bureau de vote. Ils sont présidés par les maires-adjoint(e)s, les conseiller(e)s d'arrondissement mais aussi par des électeurs parisiens proposés par le maire et désignés par arrêté du Maire de Paris. A la différence des 6 conseils de quartier qui animent la vie citoyenne et démocratique dans le 10^e, le territoire électoral est composé de 4 quartiers :

- Quartier de la porte Saint-Martin Bureaux de 1 à 9
- Quartier de l'hôpital Saint-Louis : bureaux de 10 à 20
- Quartier Saint-Vincent de Paul : bureaux de 21 à 28
- Quartier de la Porte Saint-Denis : bureaux de 29 à 34

Chaque bureau de vote est composé d'un président, d'au moins quatre assesseurs et d'un secrétaire. Trois membres du bureau au moins doivent être présents pendant toute la durée des opérations électorales. Pendant le scrutin, le président et les membres du bureau de vote sont astreints à une stricte obligation de neutralité afin de ne pas influencer les électeurs. Les dimanches de vote à Paris, les bureaux ouvrent dès 8h le matin, et sont clos à 20h. Le dépouillement du vote débute juste après la clôture du scrutin, il est effectué bénévolement par des électrices et électeurs parisiens qui souvent ont manifesté dans la journée leur intention d'y participer. Les résultats des 34 bureaux de l'arrondissement sont ensuite centralisés à la Mairie du 10^e vers 22 heures, et ensuite déposés à la préfecture de Paris.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES EN ILE-DE-FRANCE ET DANS LE 10^e

Résultats
du deuxième tour

10^e

Île-de-France

Jean-Paul
HUCHON

72,77 %

56,69 %

Valérie
PECRESSE

27,23 %

43,31 %

Résultats des listes au premier tour

PECRESSE Valérie	
HUCHON Jean-Paul	
DUFLOT Cécile	
ARNAUTU Marie-Christine	
LAURENT Pierre	
DUPONT-AIGNAN Nicolas	
DOLIUM Alain	
BESANCENOT Olivier	
GOVERNATORI Jean-Marc	
DE BOER Axel	
MERCIER Jean-Pierre	
KANOUTE Almamy	

En Île-de-France :

27,76 %
25,26 %
16,58 %
9,29 %
6,55 %
4,15 %
3,98 %
3,13 %
1,40 %
0,85 %
0,63 %
0,42 %

HUCHON Jean-Paul	
DUFLOT Cécile	
PECRESSE Valérie	
LAURENT Pierre	
ARNAUTU Marie-Christine	
DOLIUM Alain	
BESANCENOT Olivier	
DUPONT-AIGNAN Nicolas	
GOVERNATORI Jean-Marc	
DE BOER Axel	
MERCIER Jean-Pierre	
KANOUTE Almamy	

Dans le 10^e

29,73 %
28,34 %
17,16 %
8,55 %
4,92 %
3,62 %
2,99 %
2,13 %
1,14 %
0,59 %
0,50 %
0,33 %

Participation dans le 10^e

Participation au premier tour : 47,65%

Participation au second tour : 51,01%

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française, (Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- jouir de ses droits civils et politiques.

A noter : Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office.

Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets,

Il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile (ou de sa résidence : dans ce dernier cas, il faut y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois),
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées,
- Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile)

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).